



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche</p> <p>Sous-direction de la stratégie en formation, recherche et développement</p> <p>Bureau de l'innovation en éducation et formation et de la formation continue des personnels de l'enseignement</p> <p>Adresse : 1<sup>ter</sup>, avenue de Lowendal 75349 PARIS 07 SP</p> <p>Suivi par : Dominique VIRGILI</p> <p>Tél. : 01 49 55 42 14 Fax. : 01 49 55 56 17 Mail : <a href="mailto:dominique.virgili@agriculture.gouv.fr">dominique.virgili@agriculture.gouv.fr</a></p> <p>(Réf. Interne / Classement)</p>	<p><b>NOTE DE SERVICE</b></p> <p><b>DGER/SDSFRD/N2005-2092</b></p> <p><b>Date: 13 décembre 2005</b></p>
--	---

Date de mise en application : immédiate

Annule et remplace :

Date limite de réponse :

📎 Nombre d'annexe: 0

**Objet :** RAPPEL : le programme national de formation continue en 2006 est paru.

**Bases juridiques :**

**Résumé :** La présente note a pour objectifs de rappeler aux agents que le **programme national de formation continue DGER 2006** est paru sous forme électronique et de leur expliquer comment y accéder. Elle permet aussi de rappeler les modalités d'inscription.

**Mots-clés :** formation - programme

Destinataires	
<p><b>Pour exécution :</b></p> <p>Administration centrale Secrétariat Général Services déconcentrés Établissements d'enseignement Établissements publics Inspection de l'enseignement agricole</p>	<p><b>Pour information :</b></p> <p>Organisations syndicales</p>

La politique de formation continue des personnels du ministère a pour finalité l'acquisition, le développement et l'actualisation des compétences nécessaires à chacun pour exercer efficacement les missions qui sont les siennes. Elle contribue également à la modernisation de l'Etat dans l'évolution de ses métiers pour qu'il améliore constamment la qualité de ses services. Elément indispensable de la politique de gestion des compétences de notre communauté de travail, la formation constitue aussi un levier de développement personnel dont chacun peut tirer profit pour son propre projet.

**Le programme national de la formation continue des personnels de l'enseignement 2006** vient de paraître sur le site [educagri.fr](http://educagri.fr) sur lequel il est consultable depuis le 24 novembre 2005.

**Les inscriptions se font simultanément à la parution de l'offre.**

La campagne d'inscription se termine le 22 décembre 2005, les chefs de SRFD donnent leurs avis avant le 10 janvier 2006. Les premières actions de formation débuteront le 23 janvier 2006.

**Il convient de rappeler que tout départ en formation nécessite l'accord préalable du chef du SRFD.**

Si la procédure d'inscription reste identique à celle des années précédentes, par contre **le remboursement des frais de déplacement lié aux formations nationales** sera dorénavant traité par les établissements mandatés par la DGER pour l'organisation de ces formations.

#### **QUELLES INFORMATIONS SUR LE SITE ?**

La présentation de la formation continue sur le site [educagri.fr](http://educagri.fr) s'est progressivement améliorée. Elle permet aujourd'hui une meilleure lisibilité de l'offre de formation et de l'ensemble du dispositif de formation du Ministère de l'agriculture et de la pêche.

**La page d'accueil présente trois rubriques :**

- **Découvrir par :**

- le texte introductif du Sous-Directeur de la stratégie en formation, recherche et développement,
- la présentation du programme « se former en 2006 » de la DGER avec ses objectifs et priorités,
- les acteurs du dispositif pour des informations ou aides individualisées.

- **Les actions de formation :**

- les actions nationales et régionales de la DGER,
- les actions proposées par le Secrétariat Général (lien avec le site FORMCO),
- les textes de références,
- les informations programmes par les écoles organisatrices.

- **S'inscrire :**

- les modalités,
- l'inscription par téléchargement.

Toutes les informations mentionnées sur le site ([www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)) portent sur les campagnes 2005 et 2006.

Le programme national peut être complété par les actions proposées par le bureau FORMCO consultables sur le site Internet : [www.formco.agriculture.gouv.fr](http://www.formco.agriculture.gouv.fr)

Le Directeur Général de  
l'Enseignement et de la Recherche

Michel THIBIER